



Boycott des produits israéliens

Jusqu'à ce qu'Israël respecte
le droit international et
reconnaisse les droits légitimes
du peuple palestinien.

Pourquoi boycotter ?

Parce que :

- l'occupation de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, est illégale en vertu du droit international
- le blocus de Gaza est illégal
- la colonisation des territoires occupés est illégale
- la construction du mur de séparation est illégale
- le retour des réfugiés palestiniens est un droit non-négociable nié par Israël
- Israël mène une politique de discrimination envers les Palestiniens citoyens d'Israël

Israël est un Etat d'apartheid.

Cette action fait partie de la campagne internationale pour le boycott, le désinvestissement et les sanctions (BDS) envers Israël, à laquelle appelle la population civile palestinienne depuis 2005, dans la tradition de la campagne non-violente contre l'apartheid en Afrique du Sud.

Quoi boycotter ?

Les produits en provenance d'Israël sur le marché suisse varient selon les saisons. Ce sont notamment des cacahuètes, dattes, agrumes, pommes de terre nouvelles, légumes, herbes et épices des marques *Carmel*, *Jaffa*, *Agrexco*, *Soda-Club* (appareils pour gazéifier l'eau du robinet), des cosmétiques des marques *Ahava* et *Arad*, des génériques de la marque *Teva* et autres.

Boycott Apartheid - Made in Israel

contact@bds-info.ch

basel@bds-info.ch bern@bds-info.ch geneve@bds-info.ch

neuchatel@bds-info.ch vaud@bds-info.ch zuerich@bds-info.ch

BDS - Boycott Désinvestissement Sanctions - Campagne Suisse
Dons : BDS Suisse, CCP 40-307393-0